



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FETES
TRESCALAN LA TURBALLE
LE SAMEDI 21 JANVIER 2023
A LA SALLE DE KERHUEL

Début de la réunion 10 h

Nous nous sommes retrouvés pour notre assemblée générale ordinaire de notre association Comité des Fêtes Trescalan La Turballe.

Monsieur le Maire Didier CADRO, son adjointe à la culture Karine DUBOT étant pris par d'autres réunions, ils seront représentés par Mr Gérard BRION, Adjoint.

1. Le rapport moral

Le comité des fêtes est né en 1957. Il avait un objectif prioritaire : « être un acteur fort de l'animation turballaise dans une ambiance conviviale, festive, dynamique et familiale ».

Ainsi, nous avons créé, ou développé des festivités et avons été un partenaire avec d'autres associations de la commune.

2. Le rapport d'activité

L'objectif du rapport d'activité est de présenter de façon synthétique l'activité passée, présente et à venir de votre association et de vous donner un appui pour mieux piloter les projets futurs. Après une année 2021 qui avait été perturbée par les annulations des manifestations dues au COVID, nous avons pu effectuer en majorité les animations habituelles. En 2022, le Comité des Fêtes a pu mettre en œuvre, au printemps, la fête des jardins, durant la saison estivale, en soutien avec la commune ou avec d'autres associations, le 14 juillet, le Festi'vent, et en hiver, le repas dansant, la fête de l'automne, le défilé de la Saint-Nicolas et le marché de Noël.

La fête des jardins recherchait un lieu, le terrain de Trescalan avait été pris pour cible, mais la DRAC est passée par là, le terrain du Village Vacances aussi, mais une annulation est venue interrompre le projet. Enfin, grâce à la commune, elle a pu se dérouler les 2 et 3 avril 2022 au complexe sportif. Une première pour le comité des fêtes après des années au camping des chardons bleus. Globalement, Suzanne et Dato (les gentils organisateurs de cette manifestation) ont pu bénéficier de cet espace, notamment pour la gestion des parkings.



Lors du montage des stands, nous avons subi un coup de tempête et deux stands se sont envolés dans le jardin d'un propriétaire à proximité du complexe. Nous pouvons remercier les professionnels du service technique de la ville de La Turballe pour nous être venus nous aider à récupérer les stands et remettre de l'ordre sur le lieu. Les deux stands se sont transformés en un, à cause des montants cassés. De même, le camion loué à Super U a subi un choc lors d'un vol d'un stand d'un exposant. Ce fut un vendredi soir particulier, mais la fête des jardins s'est très bien déroulée, 4500 visiteurs sont venus à la rencontre des exposants qui savent apprécier notre accueil, nos services proposés et l'ambiance. Nous reverrons en 2023, les emplacements de nos stands de buvette et de restauration pour ne pas être trop au vent, d'autre part, Christian a fait faire des blocs de béton pour solidifier nos stands. Lors de cette fête des jardins, nous avons décidé de faire un don d'une partie de la recette de ces deux journées au profit des ukrainiens, par l'intermédiaire du secours populaire.



Nous avons participé aux journées du Festi'vent du 25 et 26 juin et au 14 juillet sollicités par la mairie. Ces manifestations se déroulent aux abords de la plage et du port. Nous recevons une subvention exceptionnelle de la commune pour organiser le 14 juillet. Ces manifestations se sont bien déroulées.



Nous avons été présents lors du forum des associations le 3 septembre qui s'est déroulé sur le terrain du complexe sportif. Nous avons eu des visiteurs intéressés à nous rejoindre au sein de notre association.

Le 24 septembre, un repas dansant a été proposé. Ce repas a été bien apprécié par l'ensemble des participants.



L'animation dansante et chantante a été portée par Joël MOREAU et le repas une choucroute de la mer par le traiteur GAUTREAU de Saint-Molf. La communication entre associations devrait être plus simple, car la veille de notre repas a eu lieu le repas du comité de jumelage avec La Galice qui ont proposé aussi un repas qui était exactement le même.



Le 30 octobre, la fête de l'automne qui est née durant le COVID du fait de l'absence de fête des jardins du printemps en 2021. Nous avons souhaité la maintenir, le lieu est le centre de vacances de La Turballe près de Super U. Le cadre forestier se prête bien à cette manifestation. Nous remercions le directeur de ce centre pour pouvoir effectuer chaque année cette fête sur son terrain. Les exposants aiment être présents et sont de plus en plus à faire des réservations.

Et enfin, en 2022, une première pour le comité des fêtes, le marché de Noël et le défilé de la Saint-Nicolas se sont déroulés le même jour le 10 décembre 2022. Le temps a été avec nous durant toute la journée, mais la pluie est arrivée à la fin du défilé qui a précipité le départ du public vers leur domicile respectif. Et en même temps c'était la finale de la coupe du monde, donc le temps a été un bon alibi pour quitter la manifestation.



Cette crise sanitaire subie ces dernières années a mis en avant la nécessité d'être vigilants sur nos procédures de sécurité et d'hygiène. Les gestes barrières qui nous sont rappelés très régulièrement devront désormais faire partie de nos activités et être respectés. Nous devons tout mettre en œuvre pour réussir nos activités et pour protéger nos visiteurs et nos bénévoles.

L'association turballaise « Cuisine et Partage » continue à occuper le premier samedi du mois la salle de Kerhuel.

La convention avec la municipalité perdue, la salle de Kerhuel est à la disposition des services de la commune du lundi au mercredi, et nous avons sa gestion du jeudi au dimanche. Cette dernière a bien été occupée cette année pour des réunions de familles ou des mariages, et pour des associations : 19 locations de salles dont 9 gratuites durant l'année 2022.

L'association du Don du Sang a changé de salle pour faire le prélèvement. Les représentants de cette association nous remercient pour la mise à disposition de la salle durant toutes ces années.

Pour 2023, le montant de l'adhésion est identique à 2022 soit 5 € par adhérent. Votre adhésion devra être envoyée par chèque à l'adresse du comité des fêtes salle de Kerhuel - rue de Kerhuel 44420 La Turballe.

Les tarifs de la location de la salle, à partir de 2022, sont maintenus, soit ci-après :

- Pour un vin d'honneur, il a été maintenu à 100 €
- Pour un repas de famille, un bal, un mariage, etc. : de 8h00 à 1h00, le tarif est maintenu à 180 €
- Pour une location de la salle sur 2 jours, le tarif est maintenu à 390 €.
- Pour les associations non TURBALLAISE pour une journée, uniquement pour des réunions ou pour des assemblées plénières ou générales et non à des fins privés, le tarif reste à 180 €
- La gratuité est maintenue aux associations turballaises uniquement les jeudi et vendredi et exclusivement pour des réunions et des assemblées plénières ou générales et non à des fins privées.
- La location de vaisselle est réservée uniquement pour ceux qui souhaitent louer la salle. Les tarifs de location de vaisselle restent identiques.

D'autre part, le tarif appliqué pour les exposants sur les manifestations de la fête des jardins et le marché des jardins en automne seront les mêmes qu'en 2022 soit 70 € pour deux jours d'exposition et 35 € pour une seule journée.

Au niveau du bureau, quatre sortants sont signalés : Isabelle BRIAND, Christine BERTON, Brigitte COUDOING et Joseph-Marie BERTON. En tant que Président, je remercie les membres du bureau pour m'avoir accordé leur confiance dans la gestion de l'association du Comité des Fêtes durant trois années. Actuellement mon exercice professionnel ne me permet plus de continuer à assumer cette présidence, c'est la raison de mon départ. Je garderai de très bons souvenirs de cette association.

3. Le rapport financier

Le rapport financier présente un déficit de - 1797.34 €. Les raisons de ce déficit sont liées au manque de jours de location de salle. Nous vous proposons les tableaux suivants sur le bilan des manifestations, sur le bilan des dépenses et des recettes pour 2022.

Comité des fêtes Trescalan La Turballe Manifestations 2022					
Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Bénéfice	Perte
2 & 3 -avril	Fête des jardins	4 100,00 €	2 418,86 €	1 681,14 €	
	Emplacements	1 700,00 €		1 700,00 €	
25 & 26-juin	Festivent	5 750,00 €	2 142,12 €	3 607,88 €	
14-juil	Subvention municipale	1 500,00 €	3 847,15 €		- 2 347,15 €
	Bar et restauration	1 200,00 €	1 112,58 €	87,42 €	
24-sept	Repas choucroute de la mer	2 350,00 €	2 169,67 €	180,33 €	
30-oct	Fête de l'automne	1 027,84 €	1 626,31 €		- 598,47 €
	Emplacements	630,00 €		630,00 €	
10-déc	Marché de Noël	797,07 €	299,60 €	497,47 €	
	Emplacements	225,00 €		225,00 €	
	Défilé Saint Nicolas		1 139,42 €		- 1 139,42 €
Total		19 279,91 €	14 755,71 €	8 609,24 €	- 4 085,04 €
		4 524,20 €		4 524,20 €	

Bilan 2022			
Recettes	montant	Dépenses	montant
Cotisations membres	230,00 €	Achat matériel	429,00 €
Locations salles et vaisselles	2 398,00 €	Fournitures entretien petits équipements	258,33 €
Produits financiers	510,88 €	Achat matériel et fournitures	4 589,29 €
		Entretien réparation bien immobilier	441,81 €
		Frais de réunion	170,00 €
		Fournitures bureau	317,63 €
		Frais de réception	100,00 €
		Assurances	1 245,58 €
		Annonces et insertion	598,00 €
		Divers dons pourboires	478,80 €
		Téléphone	216,91 €
		Frais bancaires	68,00 €
		Frais postaux	34,16 €
		Produits divers entretien et petits équipements	300,00 €
		Cotisation FNCOF	99,00 €
		Sinistre véhicule à la fête des jardins	604,00 €
Sous total	3 138,88 €	Sous total	9 950,51 €
Manifestations	19 279,91 €	Manifestations	14 755,71 €
Total Recettes	22 418,79 €	Total Dépenses	24 706,22 €
		Déficit	- 2 287,43 €

Pour 2023, nous vous proposons le budget prévisionnel ci-après. L'association envisage l'acquisition d'un réfrigérateur et d'une toilette sèche et compte louer un local pour le stockage de son matériel en remplacement du container situé sur Coispéan. Nous envisageons de réaliser les manifestations habituelles.

Comité des fêtes Trescalan La Turballe					
Manifestations prévisionnelles 2023					
Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Bénéfice	Perte
11-mars	Repas petit cochon	2 400,00 €	2 088,00 €	312,00 €	
1 & 2 -avril	Fête des jardins	4 100,00 €	3 700,00 €	400,00 €	
	Emplacements	2 450,00 €		2 450,00 €	
	Mare trail	2 500,00 €	1 650,00 €	850,00 €	
25 & 26-juin	Festivent	5 750,00 €	3 300,00 €	2 450,00 €	
14-juil	Subvention municipale	1 500,00 €	3 190,00 €		- 1 690,00 €
	Bar et restauration	1 200,00 €	950,00 €	250,00 €	
24-sept	Repas thème à définir	2 400,00 €	2 088,00 €	312,00 €	
30-oct	Fête de l'automne	1 500,00 €	1 000,00 €	500,00 €	
	Emplacements	700,00 €		700,00 €	
10-déc	Marché de Noël	850,00 €	270,00 €	580,00 €	
	Emplacements	450,00 €		450,00 €	
	Défilé Saint Nicolas		1 020,00 €		- 1 020,00 €
Total		25 800,00 €	19 256,00 €	9 254,00 €	- 2 710,00 €
		6 544,00 €		6 544,00 €	

Bilan 2023 prévisionnel			
Recettes	montant	Dépenses	montant
Cotisations membres	250,00 €	Achat matériel	550,00 €
Locations salles et vaisselles	2 400,00 €	Fournitures entretien petits équipements	350,00 €
Produits financiers	500,00 €	Achat réfrigérateur	1 200,00 €
		Achat WC Chimique	1 700,00 €
		Location garage +assurance	1 440,00 €
		Frais aménagement et rangement locaux	400,00 €
		Frais de réunion	150,00 €
		Fournitures bureau	500,00 €
		Frais de repas après AG + boisson	600,00 €
		Assurances	1 374,00 €
		Téléphone	250,00 €
		Frais bancaires	75,00 €
		Frais postaux	50,00 €
		Produits divers entretien et petits équipements	400,00 €
		Cotisation FNCOF	99,00 €
		Repas bénévoles	556,00 €
Sous total	3 150,00 €	Sous total	9 694,00 €
Manifestations	25 800,00 €	Manifestations	19 256,00 €
Total Recettes	28 950,00 €	Total Dépenses	28 950,00 €

4. Vote des résolutions

Le rapport moral, le rapport d'activités, le bilan financier 2022 et le budget prévisionnel 2023 sont approuvés à l'unanimité par les adhérents en assemblée générale. Nous les remercions de la confiance qu'ils nous accordent.

5. Remerciements des bénévoles et présentation des nouveaux adhérents

Brigitte COUDOING, Isabelle BRIAND, Christine BERTON et Joseph-Marie BERTON ont décidé de se retirer du bureau et continuent à adhérer à l'association. Nous les remercions pour leur bénévolat et leur aide au bureau.

Nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux adhérents au sein de notre association. Ils se sont présentés. Parmi les membres, Patrick BROUXEL et Marie-Claire GINGUENE rejoignent le bureau, nous les en remercions.

Pour information pour les nouveaux membres élus au bureau, nous nous réunissons régulièrement pour échanger sur la préparation et l'organisation des manifestations qui se dérouleront pendant l'année 2023. Pour chacune des manifestations, un référent est nommé pour la restauration, un autre pour le bar, un autre pour le matériel et la logistique, un autre pour l'organisation de la manifestation et un autre pour la réservation de la salle.

Un nouveau bureau va être constitué.

L'entrée de Patrick BROUXEL et de Marie-Claire GINGUENE a été acceptée à l'unanimité.

Le nouveau bureau s'est réuni en fin d'assemblée générale ordinaire dont voici la composition :

Président : Christian LECOULES
Vice-Président : Dato MORENO
Trésorière : Marie-andrée JOUANO
Secrétaire : Jacqueline LECOULES

Pas de question posée.

Vous remerciant pour votre engagement et pour votre adhésion à l'association du comité des fêtes La Turballe Trescalan.



Fin de l'assemblée générale à 12h.

Le Président du Comité des fêtes
Trescalan La Turballe

Photo bureau 2023